



## Audience DCCRS

Une délégation du SNAPATSI, composée de Nathalie MAKARSKI Secrétaire Générale et Hugues THIBAUT secrétaire national chargé des personnels techniques, a été reçue le 6 avril 2012 par le DCCRS, M. Luc PRESSON, son adjoint, M. Patrick DARGIROLLE et le chef de l'inspection technique, M. Pascal FOUCHARD.

### OUTRE MER

Dans le cadre de Voyages Officiels ou de Violences Urbaines (V.O. ou V.U.), les Compagnies Républicaines de Sécurité sont dès le 15 avril prochain susceptibles de partir en déplacement en Outre-Mer, après validation du dispositif par le DGPN.

Quatre départements sont concernés :

Guadeloupe                      Martinique  
Mayotte                              Réunion

Les déplacements concernent une unité ou deux demi unités en même temps avec dans le second cas une 1/2 qui prendra l'autre 1/2 en subsistance.

Les personnels civils partiront avec :

2 OC et 5 AT pour le mess  
4 AT pour le foyer  
1 (ou2) administratif(s)

Les compagnies seront logées dans des hôtels pré-réservés via France Résa et les personnels techniques seront mis à disposition.

La durée des déplacements sera au maximum de 2 semaines, prolongeables d'1 semaine sans relève (sauf relève sanitaire ou liée à une situation d'ordre exceptionnel). Cette durée ne comprend pas les trajets aller/retour.

Les personnels auront droit à 23 kg de charge personnelle plus sac marin.

La carte d'identité à jour est obligatoire ou passeport. Il ne sera pas fourni de passeport administratif. Aucun vaccin complémentaire à ceux de la métropole n'est conseillé ou exigé.

Le matériel mutualisé pour les compagnies déplacées sera entreposé à la DZ Vélizy (7 tonnes) et le parc automobile sera loué sur place.

Les vols seront des vols sur lignes commerciales ou bien en cas de nécessité au départ d'aéroports militaires.

Le taux de l'IJAT sera le taux métropolitain.

Un dossier complet par île sera transmis prochainement à notre organisation syndicale et sera en ligne sur notre site internet pour consultation.

**D'autres points ont été abordés lors de cette audience (dossiers individuels, reclassement lié à la fermeture de l'ENP Fos-sur-Mer, ...)**